

Concours de vulgarisation 2021-2022
Tous les programmes professionnels de maîtrise
École de santé publique de l'Université de Montréal

« Après le succès remporté par la première édition du Concours de vulgarisation 2020-2021, l'École de santé publique de l'Université de Montréal récidive avec un deuxième rendez-vous où bon nombre d'étudiants voudront faire connaître les retombées de leur projet de stage ou de leur travail dirigé », mentionne le directeur des partenariats et des stages, Bernard-Simon Leclerc.

Apportez une plus-value à votre projet de stage et de travail dirigé.

Les finissants 2021-2022 intéressés de l'un ou l'autre programme de maîtrise professionnelle de l'École sont invités à produire une courte vidéo (de type « Ma thèse en 180 secondes ») ou un article de vulgarisation de 1000 mots sur leur projet de stage ou de travail dirigé. Un texte de vulgarisation est un texte qui adapte des connaissances techniques ou scientifiques de manière à les rendre accessibles à un lectorat non spécialiste¹.

Les participants sont vivement encouragés à solliciter la collaboration ou le soutien de leurs superviseurs, bien que la chose ne soit pas obligatoire.

Un jury, composé de professeurs, de chargés d'enseignement de clinique et d'étudiants rattachés aux trois départements de l'École, aura à juger de la qualité des vidéos ou des textes soumis au regard de critères prédéfinis, dont la qualité de la rédaction ou de la narration, le souci de vulgarisation, l'originalité du traitement et la rigueur scientifique et intellectuelle.

Un prix d'une valeur de 750 \$ sera remis au candidat de la meilleure participation. Celle-ci sera diffusée sur le site Web de l'École et via l'infolettre *Les Échos de la santé publique*.

Tous les candidats seront incités à participer à d'autres activités et concours existants et ainsi à courir la chance de remporter des prix et des distinctions supplémentaires. Notamment, ils pourront soumettre leur vidéo à l'activité « À la rencontre de la relève en santé publique » organisée en marge des Journées annuelles de santé publique (JASP) de l'Institut national de santé publique du Québec. Les auteurs de texte pourront par ailleurs soumettre leur création à la revue de vulgarisation *Dire* du Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal.

Bonne chance à toutes et à tous.

Bernard-Simon Leclerc, directeur des partenariats et des stages

¹ FICSUM

Quoi vulgariser ?

- Une démarche ou une méthode adoptée dans le cadre de votre projet
- L'analyse d'une problématique de santé publique
- Une intervention, une politique, une formation, un projet de surveillance ou une évaluation développée
- Un avis de santé publique élaboré sur une question ou un enjeu de santé publique
- Une note politique, un produit de transfert de connaissances ou tout autre livrable élaboré pour le milieu de stage qui vous a accueilli
- Une réflexion sur des enjeux éthiques liés à la prise de décision dans le domaine de la pratique clinique, de la recherche ou de la santé des populations.
- Une note de pratique portant sur une question d'importance liée à la pratique de la santé publique en lien avec votre projet
- Une analyse de données ou toute forme de résultats tirés de votre projet
- Une réflexion critique globale sur votre projet et votre expérience de stage

Productions acceptées

- Fichier vidéo MP4, en 180 secondes top chrono
- Article de vulgarisation d'une longueur de 1000 mots rédigé en français (pas un mot de plus !)

Éligibilité

- Avoir réalisé un stage ou un travail dirigé d'un programme professionnel de maîtrise à l'École de santé publique de l'Université de Montréal à la session d'été 2021, d'automne 2021 ou d'hiver 2022.

Consignes aux auteurs

- Les candidats sont invités à suivre les règles de rédaction et de présentation des articles réguliers édictées par la revue *Dire* (<https://www.ficsum.com/wp-content/uploads/2018/09/normes-de-publication-Dire-vf-Mai-2017-3.pdf>).
- Un document d'aide à la rédaction d'un article de vulgarisation scientifique est disponible (https://www.ficsum.com/wp-content/uploads/2018/09/E%CC%81crite-pour-e%CC%82tre-lu_vd.pdf).
- Les créateurs de vidéos pourront quant à eux s'inspirer des ressources disponibles sur le Web pour les aider à concevoir une vidéo selon les principes de « Ma thèse en 180 secondes ».

Date limite de soumission (la date a été repoussée)

- Les articles et les vidéos devront être reçus avant 23 h 59 le 3 juillet 2022.

Dépôt de candidature

- Le formulaire de candidature (Annexe), dûment rempli
- L'article ou la vidéo devra être envoyé à l'adresse coordination-stage-santepub@espum.umontreal.ca
- Pour envoyer votre vidéo, veuillez utiliser la plateforme WeTransfer (<https://wetransfer.com/>) à destination de coordination-stage-santepub@espum.umontreal.ca

Informations complémentaires

- Pour toute information complémentaire, s'adresser à coordination-stage-santepub@espum.umontreal.ca

Prix

- Un prix de 750 \$ accompagné d'un certificat honorifique joliment encadré.

- L'annonce du gagnant sera faite après la rentrée universitaire de la session d'automne 2022.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si les vidéos ou les textes reçus ne répondent pas aux critères de sélection ou sont jugés de qualité insuffisante.

ANNEXE : IDENTIFICATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Concours de vulgarisation 2021-2022 pour les stagiaires des programmes professionnels de maîtrise de l'ESPUM

Nom :

Prénom :

Matricule :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Département :

Programme de maîtrise et option, le cas échéant :

Catégorie : Vidéo de 180 secondes Article de vulgarisation de 1000 mots

Date :

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....